



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 28 septembre 2021  
PV N. 8

**PRESIDENT** : M. SISSAOUI Mounir

**PRESENTS** : Mme GARESTIER S - LATOUR M. - OSMAN C – HALLOT JF

**EXCUSE** : M TALABOT F

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

\*\*\*\*\*

## DEPARTEMENTAL 1 :

- En raison de la participation des clubs de Limoges Foot et de l'AS Nexon au 4<sup>ème</sup> tour de coupe de France les 2 et 3 octobre, la commission programme leurs rencontres initialement prévu ce week-end là au :
  - Poule B : Limoges Foot 1 / La Roche l'Abeille 1 est programmé **le samedi 9 octobre à 19h au stade de St Lazare.**
  - Poule A : JA Isle 3 / AS Nexon 1 est programmé **le dimanche 10 octobre à 15h au stade du Gondeau à Isle.**
  - Par conséquent : la rencontre **JA Isle 4 / AS St Junien 2** est programmée le **dimanche 10 octobre à 13h au stade du Gondeau à Isle.**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 2 :

### **MATCH N. 50109.1 US Veyrac 1 / Elan sportif 1 du dimanche 12 septembre (poule A).**

Suite au PV de la commission des litiges et contentieux concernant cette rencontre,  
la commission des compétitions seniors,

- Enregistre le résultat acquis sur le terrain :
  - **US Veyrac 1 : 1 (0 pt) / Limoges Elan Sportif 1 : 5 (3 pts)**

Le club de l'US Veyrac sera débité de la somme de 19 € pour feuille de match non conforme.

## DEPARTEMENTAL 3 :

- Poule A** : Vu l'accord écrit des 2 clubs, la rencontre N.50260.1 **US Beaune les mines 2 / ASLJSM 1** se jouera le **dimanche 10 octobre à 15h** au stade de Beaune les mines.
- Vu l'accord écrit des 2 clubs, la rencontre N.50284.1 **US Beaune les mines 2 / US Nantiat 2** se jouera le **le dimanche 14 novembre à 15h** au stade de Beaune les mines.

A noter, la rencontre N. 50272.1 **US Beaune les mines 2 / AV Bellac Berneuil 2** se jouera le **dimanche 24 octobre à 15h** au stade de Beaune les mines.

- Poule B** : Vu l'accord des 2 clubs pour l'inversion de la rencontre. La commission valide l'inversion. La rencontre N.50319.1 ET .2 **Boisseuil FC 2 / Vignal FC 2** aura lieu le **dimanche 3 octobre à 15h au stade du Vignal**  
Retour : le 30/1/2022 à 15 H à BOISSEUIL
- Poule C** : Vu l'accord écrit des 2 clubs, la rencontre N. 50386.1 **Alouette FCRG 2 / AS Nexon 2** se jouera le **samedi 2 octobre à 20h au stade de l'Auzette 1.**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

- **Rencontre N. 50316.1** (poule B) : Sporting Val de l'Aurence 2 / SA Le Palais 3 du 26/09/21.

Le club du Sporting Val de l'aurence sera débité de la somme de 38 € pour non réception de la feuille de match après demande.

## DEPARTEMENTAL 4 :

- **MATCH N. 50777.1 US VAYRES (2) / FCCL (2) D4 Poule E** du 25/9/2021:

Suite au mail reçu par le club de l'US Vayres le 25/09/21,  
La commission Compétitions seniors,

- Constate le forfait de l'équipe de l'US Vayres
- Enregistre le résultat suivant :

➤ **US Vayres 2 0 (- 1 pt) / Cognacois FCCL 2 3 (3 pts).**

Le club de l'US Vayres sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.

- Suite au mail du club de FC des 2 vallées notifiant ses indisponibilités en terme de l'occupation de son terrain, il est à noter que les rencontres citées ci-dessus se joueront en lever de rideau à 13H :

- Dimanche 31 octobre : FC des 2 Vallées 2 / OC Rochechouart 2
- Dimanche 21 novembre : FC des 2 Vallées 2 / US Veyrac 3
- Dimanche 30 janvier : FC des 2 Vallées 2 / SC Sereilhac 2
- Dimanche 27 février : FC des 2 Vallées 2 / AS St Hilaire les places
- Dimanche 27 mars : FC des 2 Vallées 2 / US Vayres 2

- **MATCH N. 50646.1 LA CROISILLE/LINARDS (2) / AS EYMOUTIERS D4 Poule C** DU 26/9/2021 :  
Suite au mail du club de l'AS Eymoutiers,

- La commission Compétitions Seniors,
  - Constate le forfait de l'équipe AS Eymoutiers 3.
  - Enregistre le résultat suivant :
- **Ent . S. La Croisille Linards 2 : 3 (3 pts) / AS Eymoutiers 3 : 0 (- 1 pt).**

Le club de l'AS Eymoutiers sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 5 :

- La rencontre N. 50862.1 **Boisseuil Fc 3 / Ent Bujaleuf/St Julien le petit** se jouera **le dimanche 10 octobre à 13h**

La commission enregistre et accepte la demande du club de Boisseuil Fc qui ne pourra jouer ses rencontres à domicile de l'équipe 3 qu'à 13h en raison de l'indisponibilité de vestiaires.

**Par conséquent toutes les rencontres à domicile de Boisseuil Fc 3 se joueront à 13h.**

- MATCH N. 5918.1 US LA BASTIDE / FRATERNELLE FOOT (2) D5 POULE B DU 26/9/2021

Vu le mail du club de Fraternelle Foot en date du 23/09/21,

La commission Compétitions Seniors,

- Constate le forfait de l'équipe Fraternelle Foot 2.
- Enregistre le résultat suivant :

➤ **US La Bastide 3 (3 pts) / Fraternelle Foot 2 0 (- 1 pt).**

Le club de Fraternelle Foot sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.

## COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

La commission enregistre et homologue les résultats du 1<sup>er</sup> tour.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## CHALLENGE DES RESERVES

- Les 4 nouvelles équipes engagées par rapport à la saison 2020 – 2021 ont été intégrés en tenant compte des niveaux et des zones géographiques.

Les journées sont programmées : 6 et 7/11 ; 27 et 28/11 et 18 et 19/12.

**Prochaine réunion : Sur convocation**

Le Président

**SISSAOUI Mounir**

La Secrétaire de séance,

**Sophie GARESTIER**